



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE LA SARTHE
POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (FDPPMA72)
PROCÈS-VERBAL**



**17 FÉVRIER 2024
FILLÉ SUR SARTHE**

Handwritten initials and a signature in blue ink.

❖ TABLEAU DES PRÉSENTS

AAPPMA	Présent	Absent excusé	AAPPMA	Présent	Absent excusé
Arnage	X		Le Mans	X	
Auvers le Hamon	X		Loué	X	
Beaumont sur Sarthe	X		Luché Pringé	X	
Bessé sur Braye	X		Malicorne sur Sarthe	X	
Bonnetable	X		Mamers	X	
Chahaignes	X		Mansigné	X	
Challes	X		Mont Saint Jean	X	
Château du Loir "La Perche Castélorienne"	X		Montfort le Gesnois	X	
Château du Loir "Les pêcheurs à la ligne"	X		Neuwillalais	X	
Conlie	X		Noyen sur Sarthe	X	
Connerré		X	Parcé sur Sarthe	X	
Cré-Bazouges	X		Pincé	X	
Dissé sous le Lude	X		Préval	X	
Écommoy	X		Sablé sur Sarthe	X	
Épineu le Chevreuil	X		Saint Calais	X	
Fresnay sur Sarthe	X		Saint Martin des Monts		X
Gréez sur Roc	X		Savigné l'Évêque		X
Joué en Charnie	X		Sillé le Guillaume	X	
Jupilles	X		Sougé le Ganelon	X	
La Bazoge	X		Tennie	X	
La Chartre sur le Loir	X		Tuffé	X	
La Ferté Bernard	X		Vaas	X	
La Flèche	X		Vallon sur Gée	X	
Le Grand Lucé	X		Vibraye	X	
Le Lude	X		Yvré-Changeé	X	

INVITÉS		
ORGANISME – NOM / Prénom	Présent	Absent excusé
Maire de Fillé sur Sarthe - M. FABUREL Luc-Marie	X	
Maire de Spay – M. AVIGNON Jean-Yves	X	
Président de la Communauté de Communes du Val de Sarthe et Vice-Président du Conseil Départemental – M. FRANCO Emmanuel	X	
Vice-Président de Sarthe Tourisme et Conseiller Départemental Chargé de l'itinérance – M. DESMAZIÈRES Patrick	X	
Sarthe Tourisme (Présidente) – Mme RIVRON Véronique		X
Sarthe Tourisme (Directeur Adjoint) – M. LE QUÉMENT Benoit	X	
Le Mans Métropole – Mme HAMONOU-BOIROUX Lydia		X
FDPPMA 44 (Président) – M. HAMON Bernard	X	
FDPPMA 49 (Président) – M. MERLIN Bernard	X	
FDPPMA 53 (Vice-Présidents) – Mrs BARBÉ Michel et TIRATAY Gérard	X	
FDPPMA 85 (Président) – M. BUCHOU André	X	
FDPPMA 72 (Président d'honneur) – M. DIEU Alain	X	
DDT 72 (Directeur) – M. SÉVERAC		X
OFB (Chef de service) – M. LANDELLE Aurélien		X
Fédération des Chasseurs (Président) M. DE CAUMONT LA FORCE Henry-Jacques		X
Comité Départemental des pêche sportives	X	

❖ SOMMAIRE

1. Discours d'ouverture	p.3
2. Intervention des élus locaux et départementaux	p.5
3. Les changements au sein des AAPPMA	p.6
4. Présentation des indicateurs financiers 2023	p.7
5. Intervention des vérificateurs aux comptes	p.10
6. Présentation du budget 2024	p.11
7. Bilan du fonctionnement des services de la FDPPMA72	p.12
8. Bilan des cartes de pêche 2023	p.13
9. Bilan et perspectives d'évolution des outils de communication de la FDPPMA 72	p.14
10. Bilan d'activité du pôle technique 2023 et perspectives 2024	p.15
11. Bilan d'activité du développement du loisir pêche 2023 et perspectives 2024	p.16
12. Bilan d'activité animation 2023 et perspectives 2024	p.17
13. Informations diverses	p.19
14. Questions diverses	p.19

❖ ORDRE DU JOUR

Voir annexe 1

2024 

❖ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Par Jean-Marc VAULÉE (Président)

Le président, Jean-Marc VAULÉE, ouvre la séance à 9h30.

Après avoir remercié les élus invités et salué l'assistance, le président de la FDPMA72 rappelle que si la présence de chaque association n'a pas de caractère obligatoire, la présence de tous est indispensable.

En effet, l'assemblée générale ordinaire est un moment important de l'activité des structures associatives de la pêche de loisir du Département au travers de l'analyse financière des comptes de la Fédération et du bilan de l'activité de la structure. Elle permet d'échanger sur nos pratiques et la politique fédérale à mettre en œuvre.

Le président présente ensuite l'ordre du jour en demandant aux intervenants de respecter le temps imparti.

❖ DISCOURS D'OUVERTURE

Par Jean-Marc VAULÉE (Président)

Les assemblées générales sont, pour les associations, des moments privilégiés pour analyser, proposer, échanger sur le fonctionnement et l'avenir de celles-ci, ce sont aussi des moments pour réaffirmer notre force et notre détermination.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, 47 associations sur 50 sont représentées et c'est vraiment une grande satisfaction pour l'équipe d'administrateurs et de salariés. Un très grand merci à tous.

Je voudrais aussi remercier pour leur présence :

- Luc-Marie FABUREL, Maire de Fillé
- Jean-Yves AVIGNON, Maire de Spay
- Emmanuel FRANCO, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la communauté de communes du Val de Sarthe.
- Patrick DEMAZIÈRES, Vice-Président de Sarthe Tourisme et Conseiller départemental chargé de l'itinérance.
- Benoît LE QUÉMENT, Directeur adjoint de Sarthe Tourisme.
- Les Présidents et représentants des Fédérations de Pêche de l'Association Régionale des Pays de Loire
- Alain DIEU, Président d'Honneur.
- Le Comité Départemental de pêche sportive au coup de la Sarthe.

C'est le témoignage de l'intérêt qu'ils portent à nos actions pour le développement de la pêche de loisir et la protection de nos milieux aquatiques.

Encore une fois, de nous voir réunis si nombreux en ce samedi matin me conforte dans l'idée que « se réunir est un début, rester unis est un progrès, travailler ensemble c'est la réussite ».

Cette citation d'Henry Ford prend aujourd'hui toute sa force et sa consistance devant les attaques récentes et successives dont nous sommes depuis quelques mois victimes, de la part de censeurs qui au nom de la défense de la cause animale, veulent à terme interdirela pêche tout simplement !!

S'il m'était donné de les rencontrer, je leur proposerai de s'intéresser plutôt à l'état de nos cours d'eau et de ses populations aquatiques en période de sécheresse plutôt que de lancer des études sur le stress d'un gardon piqué sur un hameçon ou la promiscuité imposée aux truites lors de transport vers nos rivières.

Mais, si je reste vigilant et à l'écoute, je suis optimiste et je vous invite à l'être au vu des résultats des ventes de cartes de pêche 2023, tant au niveau départemental que national avec, et il faut s'en féliciter, l'augmentation conséquente du nombre de jeunes pêcheurs de – de 18 ans (+12 à 15%).

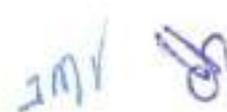
C'est un message d'espoir pour l'avenir de notre loisir pêche, n'en déplaisent à quelques esprits chagrins qui prédisent, depuis quelques années, notre déclin. Mais, et il y a un mais, il nous faudra bien interpréter ce changement et ces changements, les attentes de ces jeunes pêcheurs n'étant plus celles d'il y a seulement 5 ans !!

Le C.A de votre fédération est en place depuis 22 mois et je salue ici ces membres présents à chaque conseil, investis et motivés pour répondre aux attentes des pêcheurs. Il fonctionne avec le soutien de commissions, qui, en amont, préparent les dossiers, il s'appuie aussi sur les retours de réunions de bassins, de réunions de présidents et les rencontres, programmées ou fortuites, avec vous, élus. Pour l'année 2023, des décisions importantes ont été prises lors des 7 conseils d'administration que j'ai l'honneur de présider. Certaines, à l'exemple de la réglementation pêche, ont été actées après enquête auprès d'un panel de pêcheurs.

Une fédération n'existe pas sans ses collaborateurs salariés, je les remercie sincèrement pour le travail effectué et la souplesse dont ils ont fait preuve dans une nouvelle approche organisationnelle. C'est pour un président un réel confort de pouvoir s'appuyer sur une équipe performante et motivée, sous l'égide d'un directeur qui ne l'est pas moins.

Je ne peux conclure cette intervention sans remercier les AAPPMA, qui après quelques hésitations bien normales ont adhéré au projet de travail concerté sur les déversements dans les rivières et les plans d'eau, et certaines pour le dynamisme, l'innovation et la communication pour faire de leur territoire, de vos territoires, des parcours animés et référents.

Merci à tous pour votre dévouement, votre présence et belle année halieutique à tous.



❖ INTERVENTION DES ÉLUS LOCAUX ET DÉPARTEMENTAUX



Luc-Marie FABUREL (Maire de Fillé sur Sarthe) prend la parole et remercie la fédération pour son invitation. Il fait état de l'histoire de sa commune qui aujourd'hui compte 1500 habitants et fait preuve d'un certain dynamisme. Il conclut son discours en relatant les liens amicaux qui existent depuis 2020 entre la Fédération de Pêche et la commune, en évoquant la convention de partenariat qui a été mise en place pour faciliter l'accès des promeneurs au site de la Fédération (boucle de randonnée en bordure du petit plan d'eau).



Jean-Yves AVIGNON (Maire de Spay) remercie la Fédération pour son invitation et en profite pour faire un aparté en se dirigeant vers Alain Dieu et lui exprimer son plaisir de le revoir. Il félicite le dynamisme de la FDPMA 72 et de son personnel ainsi que les travaux de restauration qui ont eu lieu sur le site. Il n'oublie pas de citer les efforts effectués concernant la signalétique et clôture son intervention en félicitant la Fédération pour la coopération mise en place avec l'école primaire pour l'initiation et la sensibilisation à la protection de la biodiversité lors des stages organisés en groupe sur le site.



Emmanuel FRANCO (Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la communauté de communes du Val de Sarthe) présente son secteur qui regroupe 16 communes, soit 30 000 habitants. Il oriente sa présentation sur l'engagement de la Fédération de pêche pour la transition écologique et est très fier d'avoir sur son territoire à la fois la fédération de la pêche et celle des chasseurs.



Patrick DESMAZIÈRES (Vice-Président de Sarthe Tourisme et Conseiller départemental chargé de l'itinérance) présente la Sarthe comme un département magnifique avec un patrimoine exceptionnel. En tant que responsable du développement de l'itinérance, il explique que le Département a contribué à mettre en valeur nos rivières grâce à l'opération « rivières de l'ouest » et le développement du tourisme fluvial et fluvestre. Le développement du cyclotourisme au travers de la création de la Vélobuissonnière, qui présente un parcours total de 250km, est un réel succès, mais également la réalisation de 180 km de voies vertes pour la randonnée pédestre, équestre et le trail. Il conclut son intervention en expliquant que le schéma départemental a intégré la pêche en tant qu'élément fondamental du développement du territoire, et qu'en tant que grand passionné de ce loisir, il exprime sa satisfaction vis-à-vis du travail accompli par la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques dans le cadre du SDDL. Les offres à venir devront associer qualité et lisibilité.

2018

CHANGEMENT AU SEIN DES AAPPMA

Par Jean-Marc VAULÉE (Président)

NOUVEAU PRÉSIDENT

NOM DE L'AAPPMA	ANCIEN PRÉSIDENT	NOUVEAU PRÉSIDENT
LA BAZOGE	Roger BARBE	Philippe GARREAU

NOUVEAUX TRÉSORIER

NOM DE L'AAPPMA	ANCIEN TRÉSORIER	NOUVEAU TRÉSORIER
AUVERS LE HAMON	Thomas VAU	Laurine MAHIEU
CHÂTEAU DU LOIR « LES PÊCHEURS À LA LIGNE »	Gérard SZYMANEK	
ÉCOMMOY	Jean-François CHAPELIÈRE	Daniel MAUBOUSSIN Jean-Robert REGOUIN (Trésorier adjoint)
FRESNAY SUR SARTHE	Serge HARIVEL	Dominique ESNALT
LOUÉ	Didier CHANTELOUP	André Imbleville
LUCHÉ-PRINGÉ	Sébastien FOURMY	Bénédicte LEGER
SOUGÉ LE GANELON	Steven BIENVENU	

NOUVEAUX SECRÉTAIRES

NOM DE L'AAPPMA	ANCIEN SECRETAIRE	NOUVEAU SECRETAIRE
AUVERS LE HAMON	Patrick MARTIN	Robin GUÉRINEAU
LA BAZOGE	Christophe LAROCHE	Jean-Paul BIRAC
NEUVILLALAIS	Jacky LESOURD	Kylian TRONCHET
VIBRAYE	Thibault LECOMTE	Éric DUGUÉ

Monsieur Jean-Marc Vaulée évoque la féminisation observée avec satisfaction dans le monde de la pêche et les conseils d'administration.

JMV *JP*

❖ PRÉSENTATION DES INDICATEURS FINANCIERS 2023

Par Emmanuel SAGET, expert-comptable au cabinet Altonéo

ACTIVITÉ GLOBALE

	2023	2022	Évolution
Ressources associatives	199 258 €	162 019 €	+23%
Ventes de marchandises	225 279 €	221 846 €	+1.5%
Prestations vendues	588 690 €	558 975 €	+5.3%
Produits d'exploitation	1 013 227 €	942 840 €	+7.5%

- Ressources associatives : subventions (+28 KE de subvention FNPF)
- Ventes marchandises : cessions de poissons aux appria
- Prestations vendues : cotisations issues de la vente des cartes de pêche

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



IMPÔTS ET TAXES



MSV

CHARGES DE PERSONNEL



RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER



RÉSULTAT FINANCIER

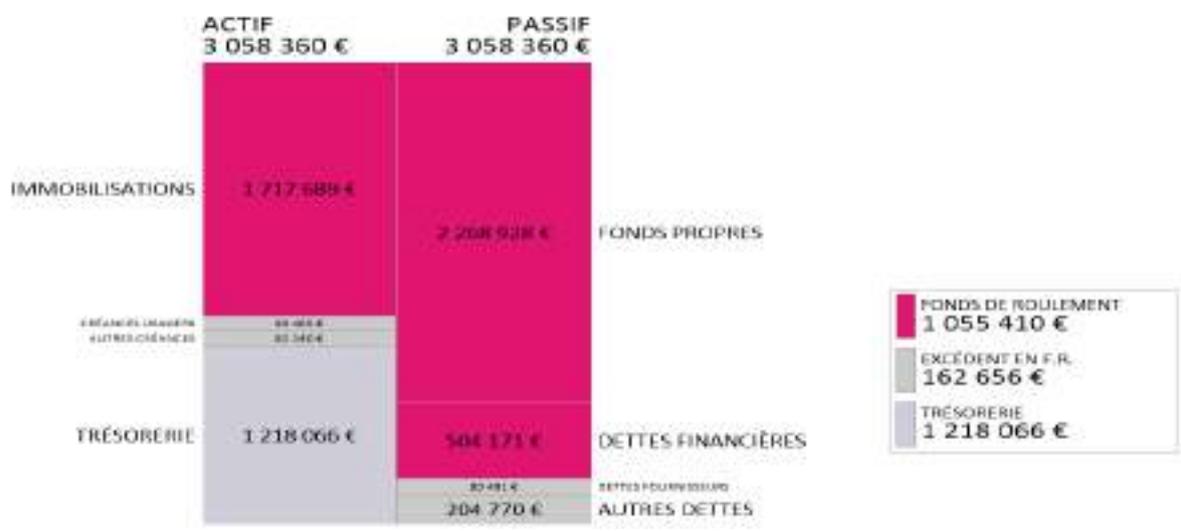


JMV *SB*

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL



BILAN AU 31/12/2023



Question de l'AAPPMA de Fresnay sur Sarthe :

La vente de Chemiré en Charnie intervient-elle dans le bilan comptable 2023 ?

Réponse de Monsieur Saget, expert-comptable : Non, car la vente n'a pas été actée.

Le Président de la FDPPMA 72, Jean -Marc Vaulée, intervient pour transmettre un complément d'information sur la vente de Chemiré en Charnie. Cette vente aurait dû se clôturer le 04 mars 2024, mais pour des raisons administratives, un avenant du compromis de vente initial a été signé et reporte la vente au plus tard au 31 janvier 2025.

Monsieur Emmanuel Saget, expert-comptable, reprend la parole et propose l'insertion d'une ligne d'affectation concernant la reprise sur le report à nouveau du déficit de l'année 2023 pour 25167,69€ et la création d'une ligne « Réserve fond d'aménagement sur parcours ou plans d'eau » avec reprise sur le report à nouveau des années précédentes pour 200 000€.

Acceptation des 2 propositions d'affectation à la majorité. 1 abstention (AAPPMA d'Auvers le Hamon)

Handwritten signatures and initials.

❖ INTERVENTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

(Mme Viviane FARIBAULT et Mr Olivier GUILLERME)

Dans le cadre de notre mission de vérificateurs aux comptes, nous soussignés, Viviane Faribault et Olivier Guillerme, vous présentons notre rapport au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes ont été établis et présentés par notre comptable, assisté du cabinet d'expertise Altonéo. Nous nous sommes déplacés le 09 février 2024 à la fédération et nous avons vérifié les écritures comptables et les justificatifs y afférant, tant en recettes, qu'en dépenses.

Tous les documents sollicités ont été mis à notre disposition.

Nous ne formulons aucune observation ou remarque particulière si ce n'est de constater une bonne tenue des comptes et des finances.

Nous vous invitons à approuver les comptes de l'exercice 2023 et de donner quitus à votre trésorier fédéral et à ses administrateurs.

Avez-vous des observations ?

**Aucune observation.
Comptes adoptés à l'unanimité.**

Mme Faribault *Mr Guillerme*

❖ PRÉSENTATION DU BUDGET 2024

Par Jean-Paul LELONG, Trésorier de la FDPPMA 72

Charges	Réalisation 2023	Budget 2024
60 - Achats	282 833	281 750
61 - Services extérieurs	79 701	68 600
62 - Autres services extérieurs	74 343	66 800
63 - Impôts	14 301	14 500
64 - Charges de personnel	328 532	290 000
65 - Autres charges de gestion	179 766	175 100
66 - Charges financières	7 022	6 100
67 - Charges exceptionnelles	79 441	45 200
68 - Dotations aux amortissements	134 216	125 000
TOTAL	1 180 155	1 073 050

Produits	Réalisation 2023	Budget 2024
70 - Ventes	813 969	790 600
72 - Production immobilisée	-	-
74 - Subventions d'exploitation	198 389	188 600
75 - Autres produits de gestion	869	100
76 - Produits financiers	8 298	3 900
77 - Produits exceptionnels	117 074	29 800
78 - Reprises sur provisions	-	-
79 - Transferts de charges	16 388	15 180
<i>Déficit/Reprise sur report à nouveau</i>	<i>25 168</i>	<i>44 870</i>
TOTAL	1 180 155	1 073 050

Le total des prévisions des produits en 2024 s'élève à 1 073 050 €. Afin d'équilibrer le budget 2024, une reprise sur le report à nouveau de 44 870€ est nécessaire.

Budget Prévisionnel 2024 voté et accepté à l'unanimité.

JML *JP*

❖ **BILAN DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA FDPMA 72 EN 2023**

Par Jean-Alexandre Dachary (Directeur)

Voir présentation en annexe 2

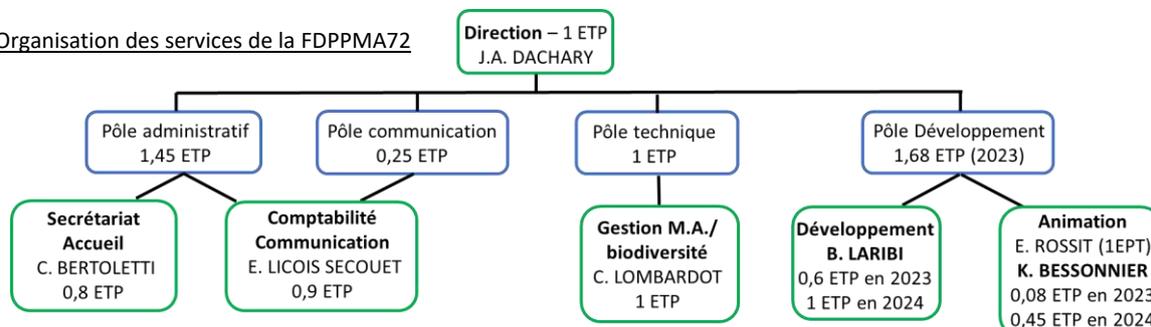
Suite à l'élection du Conseil d'Administration en avril 2022, la réorganisation du fonctionnement des services de la FDPMA72, entamée avec la nomination d'un Directeur et l'identification claire des postes opérationnels, s'est poursuivie en 2023. Cette organisation récente vise à renforcer l'efficacité de l'équipe salariée dans le cadre de la réalisation des missions inscrites aux statuts de la FDPMA72 selon 2 axes majeurs et en collaboration avec les associations agréées (AAPPMA) et les partenaires institutionnels :

- Les missions en lien avec le Développement du Loisir Pêche en répondant aux attentes de tous les profils de pêcheurs.
- Les missions de gestion et de protection des milieux aquatiques.

Afin de répondre aux besoins mis en évidence, le recrutement d'un responsable développement au 1^{er} juin 2023 (Benjamin LARIBI), chargé de la mise en œuvre du SDDL, du suivi du dossier GPP, de l'assistance aux animations/événements et aux opérations techniques sur le terrain et d'un apprenti en formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – spécialisé pêche de loisir (Kylian BESSONNIER) en alternance depuis le 18 septembre 2023 sont venus apporter le renfort attendu sur le service développement sur le second semestre.

Les effectifs en personnel restent limités en comparaison de ce qui est constaté dans les autres fédérations départementales et au regard de l'activité de la structure, notamment sur le pôle technique qui ne bénéficie que d'1 ETP qui a été renforcé par un stagiaire au cours de l'été 2023.

Organisation des services de la FDPMA72



La force de l'équipe salariée réside dans sa cohésion et elle présente de ce fait la faculté de se mobiliser en commun sur certaines missions.

L'année 2024 verra par ailleurs le pôle développement monter à 2,45 ETP, permettant ainsi au pôle technique de se consacrer de manière quasi exclusive à son activité.

Le bilan de l'activité des services fait état d'une activité très diversifiée avec une mobilisation marquée des pôles développement (aménagement halieutiques, animations et événements, coordination des gardes-pêche particuliers, réglementation) et communication (reprise du site internet, projet de carte interactive, réseaux sociaux) qui se poursuivra dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche qui comporte 112 fiches action.

Un programme d'intervention sur les milieux aquatiques a également été validé par le conseil d'administration et mobilisera le pôle technique sur des opérations de restauration de la fonctionnalité de cours d'eau sur les années à venir. La coordination des actions du réseau de la pêche associative dans le département mobilise également l'ensemble du personnel et du conseil d'administration.

❖ BILAN DES CARTES DE PÊCHE 2023

Par Elodie LICOIS SECOUET (Comptable/Chargée de communication)

Produit	Saison		Evolution entre 2022 et 2023	
	2022	2023	Nb	%
Carte majeure	6 516	6 261	-255	-3,91%
Carte interféférale	4 914	5 043	+129	+2,63%
Carte majeure offre d'automne	147	142	-5	-3,40%
Sous Total des cartes personne majeure	11 577	11 446	-131	-1,13%
Carte femme	652	631	-21	-3,22%
Carte mineure	1 874	2 153	+279	+14,89%
Carte -12 ans	1 919	1 882	-37	-1,93%
Carte hebdomadaire	349	350	+1	+0,29%
Carte journalière du 1er janvier au 30 avril	361	356	-5	-1,39%
Carte journalière du 1er mai au 31 décembre	3 055	3 317	+262	+8,58%
Total des cartes vendues	19 787	20 135	+348	+1,76%

Le président rappelle que 2022 et 2023 étaient des années post-covid et que ces années propices aux activités nature ont été favorables à la vente de cartes. Une prudence devra être observée cette année, le contexte économique et géopolitique n'étant pas favorables.

Question de l'AAPPMA de Fresnay sur Sarthe : Concernant la vente des cartes personne mineure et leur hausse, avez-vous analysé les résultats ?

Réponse : Une étude nationale a été réalisée et elle nous a démontré que cette augmentation des cartes de pêche chez les jeunes était due à plusieurs phénomènes dont celui des influenceurs et la mise en ligne de leurs vidéos.



Handwritten signature and initials in blue ink.

❖ BILAN ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA FDPPMA 72

Par Elodie LICOIS SECOUET (Comptable/Chargée de communication)

Voir présentation en annexe 3

Durant l'année 2023, plusieurs nouveaux outils de communication ont été mis en place en complément de ceux utilisés jusqu'à présent :

Newsletter :

Depuis mars 2023, une newsletter trimestrielle a été mise en place. Cette lettre d'information à destination des pêcheurs traite de 5 thématiques en lien avec le trimestre à venir.

Instagram :

Une page Instagram a été créée afin de communiquer avec les nouvelles générations sur ce réseau social qu'ils préfèrent à Facebook.

Diffusion des manifestations des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)

Les manifestations des AAPPMA, auparavant publiées une fois par an dans le guide de guide de pêche, sont depuis 2023 transmises mensuellement aux pêcheurs au moyen de différents outils de communication (site internet, Facebook, Flash Info).

Projets pour l'année 2024

- Site internet :
Il a été décidé de refondre le site internet existant afin de le simplifier pour rendre son utilisation plus fluide sur les différents supports numériques. Les différentes manifestations des AAPPMA seront notamment mises en avant en étant accessibles dès la page d'accueil. Ce nouvel agenda recensera les différentes manifestations proposées par les AAPPMA mais également l'ensemble des alevinages faits dans le département.
Afin de moderniser également le site internet, une carte interactive va être intégrée de manière à mettre à disposition des informations plus précises.
- Evolution du guide de pêche :
Une réflexion va être portée sur l'évolution des publications papier. Un questionnaire sera transmis aux pêcheurs afin de connaître leurs attentes sur ce document.

André Buchou (président de la fédération de pêche de Vendée) prend la parole pour expliquer que dans leur département, le guide papier n'existe plus depuis au moins 14 ans. Les pêcheurs utilisent le site internet et la communication passe aussi par les réseaux sociaux.

Question de l'AAPPMA de SABLÉ SUR SARTHE : Le président de l'AAPPMA revient sur la diffusion des informations sur le site internet et demande dans quel délais les dates d'alevinage seront-elles mises en ligne ?

Réponse : Les dates d'alevinage sont déjà en ligne. Les AAPPMA ont été sollicitées pour transmettre leurs informations et la plupart ont été très réactives.

❖ BILAN D'ACTIVITÉ DU POLE TECHNIQUE 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Par Cyril LOMBARDOT (Responsable technique)

Voir présentation en annexe 4

Le pôle technique de la fédération a rempli de nombreuses missions au cours de l'année passée. Au premier plan des thématiques traitées figurent :

- L'acquisition de connaissances sur les cours d'eau et les peuplements piscicoles.
- La gestion, la protection des milieux et des espèces.
- La restauration de cours d'eau.
- La valorisation et l'aménagement de parcours de pêche.

Parmi les chantiers qui ont marqué l'activité du Pôle, sont présentés :

- La cartographie des secteurs d'intervention des Gardes Pêche particuliers.
- Des exemples d'études menées pour l'aménagement de plan d'eau (bathymétrie, aménagements de pontons etc.).
- Le soutien apporté lors d'animations et pour la conception de supports de communication.
- La réactualisation de l'inventaire des populations d'écrevisses à pattes blanches sur le bassin du Loir et de la Sarthe aval.
- Les pêches scientifiques réalisées dans le cadre du réseau de suivi départemental mais aussi dans la mise en place d'indicateurs biologiques pour les travaux de restauration.
- Le suivi thermique réalisé sur les cours d'eau du bassin de la Sarthe amont.
- La détermination des contextes piscicoles via le calcul des Niveaux Typologiques Théoriques.
- L'évaluation de l'impact du réchauffement des masses d'eau sur les populations de truite fario et la caractérisation de la sensibilité des masses d'eau sarthoise sur la hausse des températures engendrée par le changement climatique.
- L'élaboration du programme prévisionnel des travaux de restauration de cours d'eau sur la période 2024-2029.
- L'assistance apportée dans le cadre des études, programmes de travaux et opérations de restauration des milieux aquatiques menés par les collectivités.

En 2024, l'activité du pôle restera diversifiée mais l'accent sera mis sur la gestion et la protection des milieux et la mise en route de chantier de restauration notamment sur la Bienne, le ruisseau de Loges et sur la tête de bassin de la Queune.

Jean-Marc Vaulée prend la parole pour rappeler que la multitude des dossiers à traiter justifierait l'emploi d'un second technicien.

Il invite les AAPPMA à nous contacter si celles-ci ont des projets. Le but serait de présenter deux études de restauration par an sur nos rivières.

Jean-Alexandre Dachary (Directeur) complète le discours du Président en insistant sur le fait que la Fédération sera présente pour soutenir les projets de restauration des cours d'eau. Ce type d'action est une composante essentielle des missions des structures de la pêche associative en termes de gestion et de protection des milieux aquatique et contribuent à donner une image fidèle aux actions réalisées, en accord avec les statuts.

❖ BILAN D'ACTIVITÉ DU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Par Benjamin LARIBI (Responsable développement)

Voir présentation en annexe 5

Au regard des actions à engager dans le cadre du développement du Loisir Pêche, la Fédération de la Sarthe pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA72) a recruté un responsable développement, Benjamin Laribi, qui a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2023.

Ses missions principales sont :

- Développer le loisir et tourisme pêche à l'échelle du département.
- Gérer le réseau des gardes-pêche particuliers (GPP) en lien avec les missions de police de la pêche.
- Participer à la rédaction de la réglementation en lien avec les services de l'Etat.
- Apporter une contribution à la communication sur les différents supports.
- Etablir un relationnel et accompagner les AAPPMA dans leurs différents projets en matière de développement du loisir pêche.

Réorganisation de l'activité des gardes-pêche particuliers (GPP)

Dans la continuité du travail engagé depuis mi 2022, une convention de partenariat a été signée entre la fédération et les 50 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département de la Sarthe.

Objectifs :

- Simplification de la procédure d'assermentation (le président de la fédération est l'unique commettant).
- Assermentation des gardes sur l'ensemble des parcours de pêche de notre réseau et attribution d'un territoire de surveillance.

33 GPP sont assermentés sur l'ensemble du département.

Elaboration de la réglementation en lien avec les services de l'Etat

- Participation à la mise à jour de l'arrête préfectoral.
- Actualisation des règlements spécifiques (plan d'eau, parcours no-kill brochet...).

Prise de connaissance du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP)

- Participation à la restitution du schéma aux AAPPMA ainsi qu'aux partenaires.
- Appropriation des 112 fiches actions proposées par le SDDLDP (aménagement de parcours de pêche, plans de déversement avec les AAPPMA, mise en place de la signalétique, amélioration de la communication...).
- Travail en collaboration avec les partenaires (Département, Sarthe Tourisme, le Mans Métropole) dans le cadre du développement du loisir et du tourisme pêche. Développement du label « hébergement pêche », alimentation du site E-esprit pour les parcours de pêche, participation à la foire du Mans...

Les projets pour l'année 2024

- Programmation et mise en place des actions préconisées par le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP).
- Gestion et accompagnement des gardes-pêche particuliers et mise en place de partenariats avec les forces de l'ordre (gendarmerie, police municipale).

- Développement du label « hébergements pêche » en partenariat avec Sarthe Tourisme.
- Rencontre et formation des offices de tourisme (offres halieutiques, vente de cartes de pêche).

Question de l'AAPPMA de SABLÉ SUR SARTHE : Est-il possible de transmettre le cahier des charges de l'hébergement pêche ?

Réponse : oui, il vous suffit de nous le demander et nous vous le transmettrons par courriel.

❖ **BILAN D'ACTIVITÉ ANIMATION 2023 ET PERSPECTIVES 2024**

Par Enguerran ROSSIT (Animateur, chargé du développement)

Voir présentation en annexe 6

Bilan animations 2023

Animations enfants (scolaires, école de pêche, vacances) :

72 animations (pêche et découverte des milieux aquatiques) pour **517 participants**.

Animations tout public :

2 journées d'animation sur les milieux aquatiques **170 participants**.

Formations personnalisées (guidage) :

7 journées toutes techniques (mouche, silure, carnassier...) **13 participants**.

Animations pour les groupes (centres de loisirs, structures spécialisées, EHPAD) : 17 structures accueillies, **183 participants**.

8 journées promotionnelles en 2023 (concours, salons...).

Journées pêche sur le grand plan d'eau :

49 journées ouvertes au public toutes techniques (carpe, float-tube...) **370 inscrits**.

1 conférence avec Xavier Vella (pêche du silure) **48 personnes**.

Programmation animations 2024

École de pêche 2023 : printemps et automne - 70€, 6 séances.

Le mercredi matin (8 - 12 ans) et le mercredi après-midi (12 - 18 ans).

Animations enfants et ados : 10 € demi-journée, 20€ la journée.

De 5 à 18 ans toute l'année, toutes techniques (coup, leurre, carpe...).

Nouveautés 2024 : street fishing, black-bass, silure, float-tube en rivière.

Animations adultes : (multi-pêche)

Nouveauté à partir de septembre : école de pêche pour adultes (multi-pêche).

Animations multi-pêche :

Nouveauté : tout public (juillet/aout) sur différents sites du département (programmation en cours).

Parcours envisagés : Saint-Léonard-des-Bois, Malicorne, Avoise, La Flèche ...

Formations personnalisées (guidage) : de 40 € à 170€ (suivant demande).

Toute l'année, toutes techniques (mouche, silure, carnassier...).

Animations groupes : (groupe de 10) 90€ la demi-journée, 140€ la journée.

Toute l'année, toutes techniques (coup, milieux aquatiques...).

Journées pêche sur le grand plan d'eau des Rouanneraies :
44 jours d'ouverture toutes techniques (carpe, carnassier...).

Programmation évènements 2024

PRINTEMPS

- Du 8 au 10 mars : salon de la pêche de la carpe à Louplande.
- Du 30 mars au 1 avril : week-end des clubs carpe de la Sarthe (Les Rouanneraies - Fillé).
- Du 8 au 12 avril : semaine de formation du BP JEPS moniteur guide de pêche de Caulnes.
- Le 14 avril : fête de l'eau et des petites bêtes à l'Arche de la Nature (Le Mans).
- Le 16 avril : stage pêche de la carpe lycée Rochefeuille.
- Les 19 et 20 avril : portes ouvertes Terres et Eaux le Mans.
- Vacances de Pâques : programme d'animations.
- Le 2 juin : concours street fishing et fête de la pêche au Mans.

ÉTÉ

- Vacances d'été : programme d'animations.
- Le 25 aout : concours de pêche au coup organisé par le CD 72 (Rouanneraies).
- Du 26 au 30 aout : tournage de JPCV (film sur la pêche et les atouts touristiques du département de la Sarthe).
- Du 12 au 15 septembre : participation aux 4 jours du Mans.
- Septembre ou octobre (à confirmer) : enduro carpe féminin (un don sera fait à « octobre rose » à cette occasion).

AUTOMNE

- Vacances de la Toussaint : programme d'animations.
- Le 20 octobre : concours street fishing à la Flèche.

D'autres dates viendront compléter ce programme très prochainement (concours float-tube, concours de pêche au coup pour les enfants, conférence...).

Le Président présente un projet qui se déroulera au cours de l'été 2024 avec la création d'un film documentaire intitulé « J'irai pêcher chez vous ». L'objectif de ce film est de promouvoir la pêche dans le département de la Sarthe et ses atouts touristiques. Il explique que le projet de la Fédération de pêche est de proposer des événements nouveaux. A ce titre, il est envisagé de s'associer à « octobre rose » en organisant un enduro carpes femmes dont le bénéfice ira à la recherche sur le cancer du sein. 2024 sera également le développement du street fishing en promouvant la pêche dans le milieu urbain, mais aussi de découvrir de jeunes pêcheurs autodidactes et leur proposer un accompagnement dans leur passion de la pêche.

❖ INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Alexandre Dachary (Directeur de la FDPPMA 72) aborde le sujet des réserves temporaires et informe les AAPPMA que l'implantation de la signalétique sera engagée cette année dans la continuité de l'élaboration d'une cartographie accessible sur Internet en collaboration avec les services de l'Etat. Le dispositif de signalisation des limites des réserves retenu, qui a fait l'objet d'une réflexion avec les services de la Préfecture et du Département, sera constitué d'une plaquette avec la mention « 200m » fixée sur un poteau carré. Dans un premier temps, ce marquage s'appliquera à la rivière Sarthe aval et au Loir en Domaine Public. L'autorisation des propriétaires des parcelles doit être obtenue.

En attendant de la pose de ce dispositif permanent, les pancartes habituellement utilisées sont disponibles à la fédération.

Céline BERTOLETTI intervient pour rappeler aux AAPPMA que tout changement au sein de leur bureau doit être signalé à la FDPPMA 72. La transmission de cette information est en effet nécessaire pour la constitution du dossier à transmettre obligatoirement au bureau des associations de la Préfecture pour tout membre sortant ou entrant dans un bureau associatif.

❖ QUESTIONS DIVERSES

AAPPMA de Fresnay sur Sarthe : Le président de l'AAPPMA aimerait clarifier la réciprocité de la carte de pêche majeur

Réponse : Un pêcheur détenant la carte de pêche personne majeure peut pêcher dans tous les départements de la France, avec une canne et sur le domaine public.

Le président de l'AAPPMA de Fresnay sur Sarthe souhaiterait avoir des renseignements complémentaires sur le refus de financement qui lui a été fait concernant un parcours de pêche pour ses animations avec les enfants.

Jean-Marc Vulée lui répond que la réponse lui a été transmise et que le conseil d'administration a voté une augmentation de la subvention accordée aux écoles de pêche des AAPPMA.

AAPPMA de Sablé sur Sarthe : Le président revient sur les réserves temporaires et l'implantation de la signalétique, le calendrier sera-t-il respecté ?

Réponse : Le matériel est commandé et la livraison est prévue pour début mars. L'installation sur le terrain pourra se programmer à partir de mars mais l'obtention des autorisations des propriétaires des parcelles doit être obtenue au préalable.

En l'absence de questions supplémentaires, le Président reprend la parole pour évoquer le sujet de la souffrance animale. La presse sollicite beaucoup les AAPPMA, Monsieur Vulée demande donc aux AAPPMA de les renvoyer vers la Fédération pour assurer un discours unanime.

Monsieur Jean-Marc Vulée présente le nouveau Président de l'association régionale des Pays de la Loire (Monsieur Bernard MERLIN, Président de la Fédération de pêche du Maine et Loire) et remercie les autres présidents de la région Pays de la Loire d'avoir fait le déplacement pour assister à cette assemblée générale.

Monsieur Jean-Marc Vulée, président de la FDPPMA 72, clôture la fin de l'assemblée générale ordinaire de la FDPPMA72 à 12h45.

JMV 

Le Président

Jean-Marc Vaulée

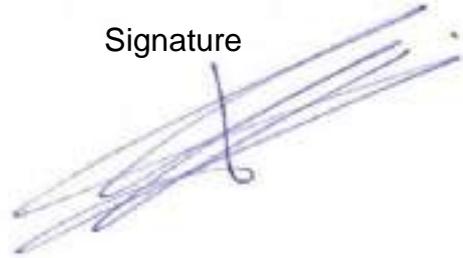
Signature



Le Secrétaire

Daniel Blanchard

Signature



ANNEXE 1 : Ordre du jour

- ❖ 09h00 - 09h20 **Café d'accueil.**
- ❖ 09h30 **Ouverture de l'Assemblée générale.**
Jean-Marc VAULÉE, Président FDPPMA72.
- ❖ 09h40 **Intervention des élus locaux et départementaux.**
- ❖ 10h00 **Changements au sein des AAPPMA en 2023.**
Jean-Marc VAULÉE, Président FDPPMA72.
- ❖ 10h10 **Présentation du bilan financier 2023.**
Emmanuel SAGET, expert-comptable, cabinet Alto Néo
- ❖ 10h30 **Intervention des vérificateurs aux comptes.**
Viviane FARIBAULT et Olivier GUILLERME
- ❖ 10h35 **Présentation du budget 2024.**
Jean-Paul LELONG, Trésorier FDPPMA72
- ❖ 10h55 **Bilan du fonctionnement des services en 2023.**
J. Alexandre DACHARY, Directeur.
- ❖ 11h10 **Bilan des ventes de cartes de pêche 2023.**
Bilan et perspectives d'évolution des outils de communication de la FDPPMA72.
Elodie LICOIS SECOUET, Comptable/chargée de communication.
- ❖ 11h30 **Bilan et perspectives d'évolution des outils de communication de la FDPPMA72.**
Cyril LOMBARDOT, Responsable technique.
- ❖ 11h45 **Bilan de l'activité du pôle Développement 2023 et perspectives 2024.**
Benjamin LARIBI, Responsable développement.
- ❖ 12h00 **Bilan de l'activité du pôle Animation 2023 et perspectives 2024.**
Enguerran ROSSIT, Animateur, chargé de développement.
- ❖ 12h15 **Questions et informations diverses.**
- ❖ 13h00 **Buffet déjeunatoire. Salle du temps libre – Île Moulinsart – Fillé.**

ANNEXE 2

Bilan du fonctionnement des services de la FDPPMA 72 en 2023 Par Jean-Alexandre DACHARY (directeur)



Evolution de l'organisation des services de la FDPPMA72

Début 2023 : mise en évidence de la nécessité de poursuivre la réorganisation des services

Une restructuration de l'équipe salariée entamée avec une identification claire des postes

MAIS un constat :

- Des manques identifiés en lien avec des besoins croissants en matière de développement du loisir pêche.
- Une surcharge sur le service animation (montée en puissance du site des Rouanneraies).
- Une surcharge sur le pôle technique (évolution de poste J.A. DACHARY).



Priorité : recruter un poste au pôle développement (mise en œuvre du SDDL, suivi du dossier GPP, assistance aux animations/événements et aux opérations techniques de terrain).



Evolution de l'organisation des services de la FDPPMA72

2023 : Poursuite de la réorganisation des services

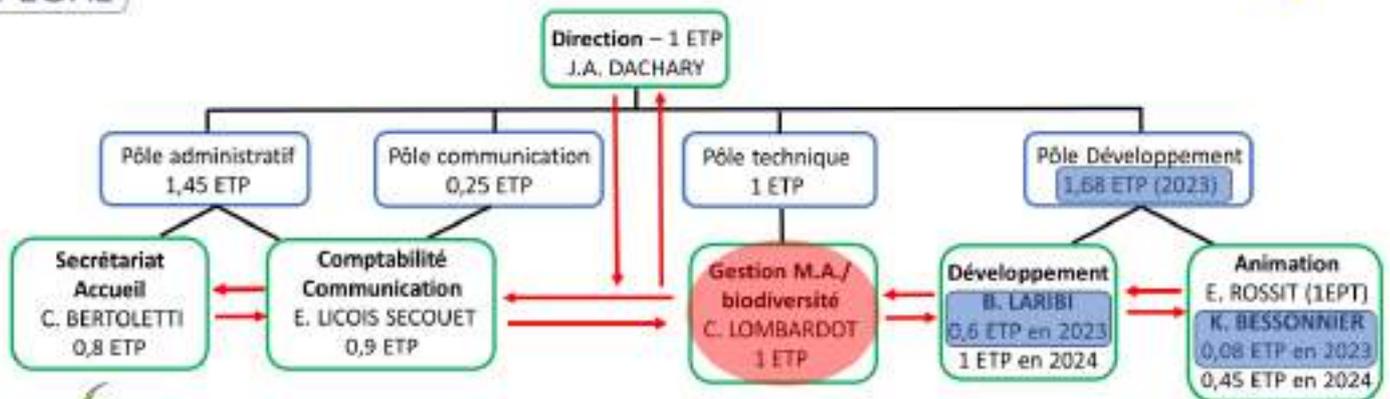
En réponse au constat effectué :

- ➔ Recrutement d'un responsable développement (Benjamin LARIBI) en poste depuis le 01/06/2023.
- ➔ Recrutement d'un apprenti BPJEPS pêche de loisir (Kylia BESSONNIER) depuis le 18/09/2023 - renfort au service animation.
- ➔ Stagiaire au service technique (été 2023).

Gestion du personnel :

- Réunion d'équipe (fréquence bimensuelle).
- Point d'avancement des dossiers trimestriels (direction / collaborateurs).
- Mise en place d'outils de gestion de l'activité des salariés.
- 1 formation / collaborateur / an → montée en compétence.
- Accord d'entreprise sur la durée du travail (évolution de la convention collective en cours).

Evolution de l'organisation des services de la FDPPMA72



Structuration de l'équipe aboutie – échanges permanents – traitement de dossiers en commun.

4,7 ETP en 2022 → 5,38 ETP en 2023 → 6,15 ETP en 2024

Nombre de salariés dans les FDPPMA rapporté à l'effectif de membres actifs (chiffres 2022)

Sources : cartedepeche.fr et FNPF

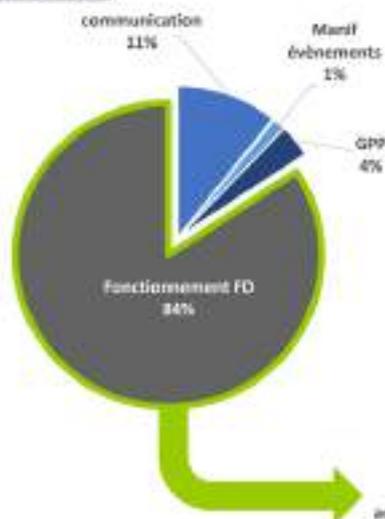
	Nombre de fédérations départementales en France	
1 salarié pour 0 à 500 membres actifs	1	+ « Densité » de salariés forte Ex. : FD974 : 10 salariés pour 1279 membres actifs Ex. : FD29 : 8 salariés pour 5735 membres actifs Ex. : FD62 : 13 salariés pour 17067 membres actifs Ex. : FD35 : 7 salariés pour 7933 membres actifs Ex. : FD57 : 6 salariés pour 13581 membres actifs Ex. : FD71 : 9 salariés pour 22780 membres actifs - « Densité » de salariés faible
1 salarié pour 501 à 1000 membres actifs	22	
1 salarié pour 1001 à 1500 membres actifs	42	
1 salarié pour 1501 à 2000 membres actifs	21	
1 salarié pour 2001 à 2500 membres actifs	4 2023	
1 salarié pour 2501 à 3000 membres actifs	3 2022	

2022 : 5 salariés actifs (4,7 ETP) pour 14103 membres actifs, soit 1 salarié pour 2820 membres actifs.

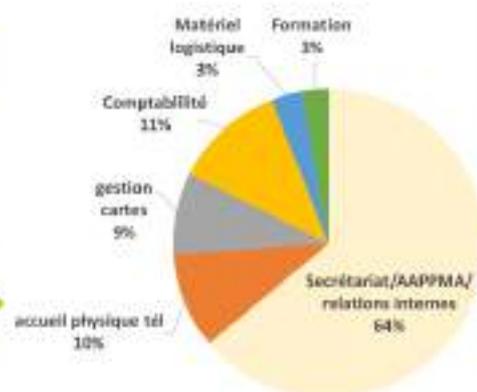
2023 : 6 salariés actifs (5,38 ETP) pour 14230 membres actifs, soit 1 salarié pour 2370 membres actifs.

Bilan de l'activité des services en 2023

Pôle administratif (1,7 ETP) – E. LICOIS SECOUET et C. BERTOLETTI



- Communication prise en charge par Elodie (20 % de son activité).
- Assistance administrative sur le dossier GPP par Céline (6% de son activité).
- Part importante de l'activité en lien avec le fonctionnement administratif du siège (84%).

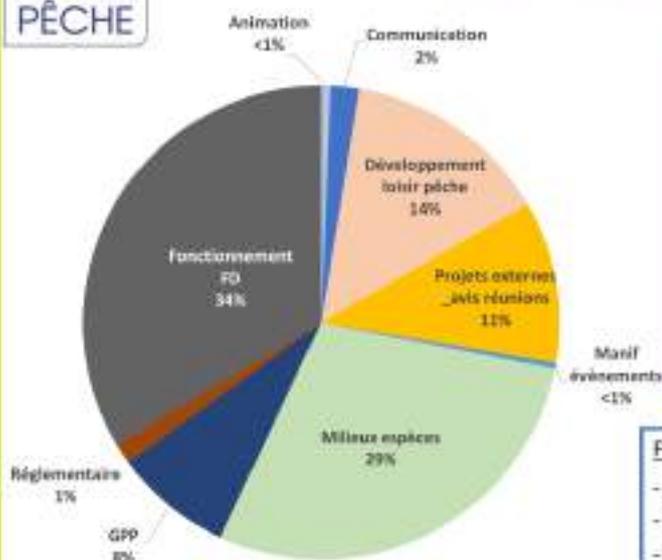


Fonctionnement fédération :

- Logique implication sur les tâches administratives (64%) avec une assistance marquée aux AAPPMA (8% de l'activité du pôle) - Relations internes à la fédération.
- Accueil téléphonique et physique principalement assuré par Céline (14% de son activité).
- Suivi de la comptabilité assuré par Elodie (29% de son activité).
- Gestion des cartes de pêche/dépositaires partagée.

Bilan de l'activité des services en 2023

Pôle technique (1 ETP) – C. LOMBARDOT



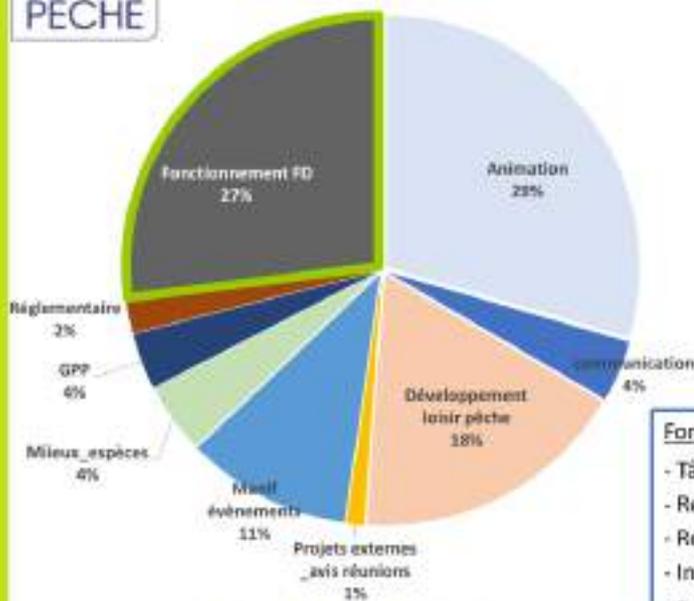
- Thématique milieu/espèces intégralement traitée par Cyril (implication de JAD sur certains dossiers et renfort sur opération terrain par pôle développement).
- Contribution au développement du loisir pêche en 2023 sur études techniques (projets aménagement et déversements SDDL) – 14% de l'activité.
- Participation aux projets externes de restauration des milieux - 11% de l'activité.
- Assistance ponctuelle aux pôles concernés sur le dossier GPP (8% de l'activité) et la communication (2% de l'activité).
- Intervention ponctuelle sur animations (milieux aquatiques) mises en place par le pôle développement.

Fonctionnement fédération (1/3 de l'activité) :

- Tâches administratives en lien avec l'activité.
- Relations internes à la fédération.
- Réponse aux demandes de renseignements pêcheur/AAPPMA.
- Formations (habilitations pêche, SIG QGIS, PSC1, bien-être animal).

Bilan de l'activité des services en 2023

Pôle développement (1,68 ETP) – B. LARIBI, E. ROSSIT et K. BESSONNIER



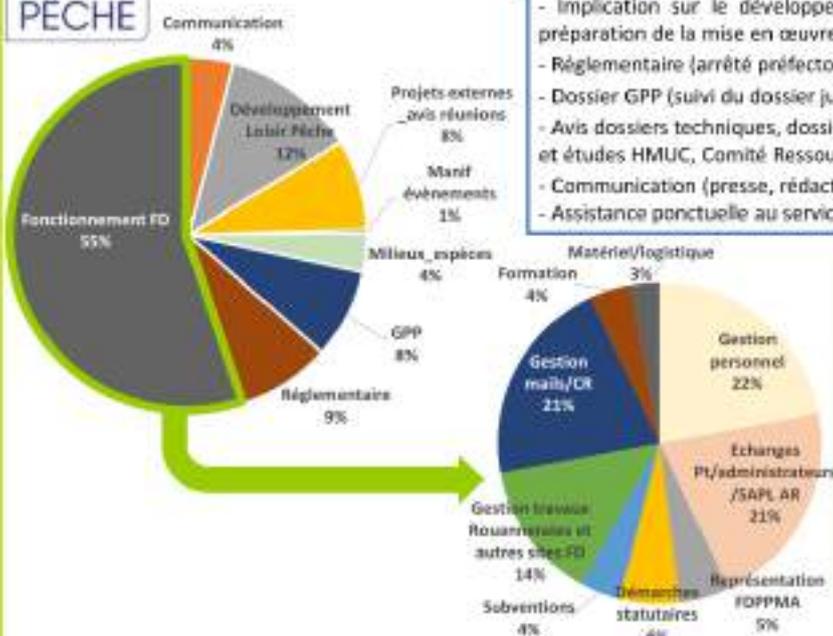
2,45 ETP en 2024

- Animation : activité majoritaire sur 2023, gérée par Enguerran (41% de son activité).
- Développement du loisir pêche assuré par Benjamin majoritairement (31% de son activité depuis le 1^{er} juin) avec contribution maintenue d'Enguerran. Perspective de montée en puissance avec la mise en œuvre du SDDL et le temps plein de Benjamin sur 2024.
- Dossier Gardes Pêche Particuliers repris par Benjamin depuis le 1^{er} juin (10% de son activité en 2023).
- Contribution à la communication (articles newsletter + élaboration du poster réglementation par Benjamin).
- Renfort au pôle technique.

Fonctionnement fédération :

- Tâches administratives en lien avec l'activité.
- Relations internes à la fédération.
- Réponse aux demandes de renseignements pêcheur / AAPPMA.
- Intendance sur le site des Rouanneries majoritairement par Enguerran.
- Formations (habilitation pêche, SIG, modules GPP, PSC1)

Bilan de l'activité des services 2023 - Direction (1 ETP) – J.A. DACHARY



- Implication sur le développement du loisir pêche (coordination élaboration SDDL et préparation de la mise en œuvre, protocoles de déversement) – 12%
- Réglementaire (arrêté préfectoral pêche, autres dossiers DDT, dossier sécurité DREAL) – 9%
- Dossier GPP (suivi du dossier jusqu'en juin avec commission – organisation formations) – 8%
- Avis dossiers techniques, dossiers domaine public Conseil départemental, suivi SAGEs/PTGE et études HMUC, Comité Ressources en Eau, ... – 8%
- Communication (presse, rédaction réponses réseaux sociaux) - 4%
- Assistance ponctuelle au service technique.

Fonctionnement fédération :

- Tâches administratives en lien avec l'activité de Direction (11% de l'activité totale).
- Lien permanent avec le Président – contacts réguliers CA/AR/FNPF (11%).
- Gestion du personnel (12%).
- Implication sur la gestion des travaux sur le siège et les propriétés de la fédération (7,7%).
- Démarches statutaires et représentation.
- Formations (habilitations pêche, PSC1, gestion de la durée du travail, webinaires)

Quelques points marquants de 2023

Poursuite de la transition et préparation des grands chantiers

- ➔ Travail de restructuration du dossier GPP en collaboration avec la commission, en cours de finalisation.
- ➔ Finalisation de l'élaboration du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP), élaboration du programme d'actions et lancement de sa mise en œuvre.
- ➔ Mise en place des réunions de bassin.
- ➔ Participation à l'élan engagé par l'Association Régionale.
- ➔ Reprise des dossiers des propriétés de la fédération, poursuite des travaux sur le siège.
- ➔ Mise en place d'outils de communication dynamiques.
- ➔ Rencontre des partenaires institutionnels (Directeur Départemental des Territoires, Président du Conseil Départemental, Président de la Fédération des chasseurs) et renforcement des liens avec Sarthe Tourisme, le Conseil départemental et Le Mans Métropole dans le cadre de projets partagés.
- ➔ Validation par le Conseil d'Administration d'un programme de travaux de restauration des milieux aquatiques au travers des Contrats Territoriaux Eau entre autres pour les années à venir.

Principaux projets 2024

- ➔ Réalisation d'aménagements et lancement de produits pêche en lien avec la mise en œuvre du SDDLDP.
- ➔ Finalisation de la mise en place du dossier GPP.
- ➔ Reprise du site Internet et la poursuite de la modernisation de la communication.
- ➔ Organisation d'évènements de promotion de la pêche.
- ➔ Lancement des études et travaux sur les milieux aquatiques.

...

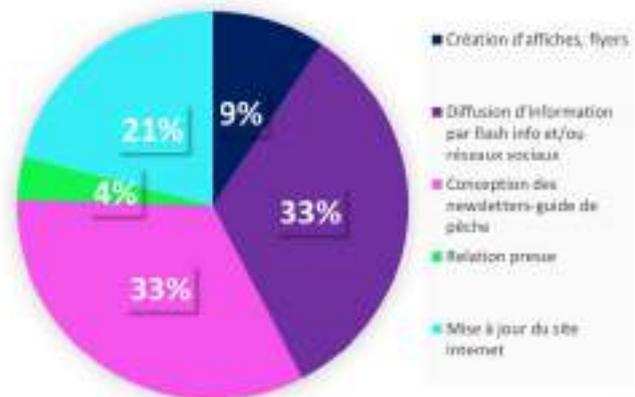
Avec la collaboration de tous pour faire de la pêche une activité dynamique et un véritable acteur de l'aménagement du territoire !

ANNEXE 3
Bilan et perspectives d'évolution des outils de communication de la
FDPPMA 72
Par Elodie LICOIS SECOUET
(comptable/chargée de la communication)



Bilan 2023

En 2023, la communication a représenté environ 20% de mon temps de travail.



Création d'une newsletter



Une newsletter trimestrielle a été créée en mars dernier.

Cette newsletter de quelques pages aborde 5 thématiques en lien avec le trimestre à venir :

- Focus sur un évènement à venir
- La réglementation
- Les milieux aquatiques
- Une technique de pêche
- Les animations proposées aux Rouanneraies

Création d'une page Instagram



Ce réseau social prisé par les nouvelles générations va nous permettre de communiquer davantage avec celles-ci.



FEDERATIONPECHE72



Diffusion mensuelle des manifestations des AAPPMA



Sur le site www.peche72.fr.



Diffusion mensuelle des manifestations des AAPPMA



Fédération de pêche de la Sarthe
15 août 2023 - 09

À vos agendas, veuillez trouver ci-dessous les manifestations des AAPPMA de la Sarthe pour le mois de septembre. Vous pouvez obtenir l'ensemble des dates à retenir pour l'année 2023 sur notre site www.pêche72.fr dans la rubrique "L'agenda des AAPPMA".
#aappma #pêche72 #pêche72

Date	Manifestation	Lieu	Adresse et coordonnées
02	soirée à la hache	Aleng de Carreuges à Sarzeille sur Sarthe	Erseux
03	Soir des associations	Chazé	Font-Château
03	soirée pêche au coup	Le Lait au Puffin et La Friche	Fontaine Laul
04	particulier	plan d'eau de la Friche à Friche	Friche
04 et 13	soirée	Erseux	Erseux
04 et 13	soirée pêche	plan d'eau de la Friche à La Friche	Fontaine Laul
14	soirée pêche au coup	plan d'eau de la Friche sur Végé	Fontaine
14	soirée pêche au coup et pêche à la ligne	plan d'eau de la Friche à Fontaine	Fontaine
15	soirée de pêche à la hache	plan d'eau de la Friche à La Friche sur le Lait	Fontaine sur le Lait Laul
15, 22 et 29	soirée de pêche	plan d'eau de la Friche	Fontaine Laul
02	soirée de pêche	Aleng de la Friche à la Friche et sur Lait	Château Fontaine à la Friche
03	soirée pêche pour les enfants du mois de 18 ans	plan d'eau de la Friche sur le Lait	Lait Laul
03	soirée de pêche à la hache	plan d'eau de la Friche à Fontaine	Fontaine sur Lait

Sur notre page Facebook.



Diffusion mensuelle des manifestations des AAPPMA



Par les flash-infos.



Diffusion mensuelle des manifestations des AAPPMA

Le 8 janvier dernier, un rappel vous a été adressé pour nous transmettre vos dates d'alevinage et de manifestations.

De nombreuses AAPPMA ont communiqué leurs dates d'alevinage (**obligation votée lors de la réunion des présidents 2023**) mais peu ont transmis leurs dates de manifestations.



Projet 2024 : refonte du site internet



Objectifs :

- Simplifier le site pour le rendre plus fluide à l'utilisation sur les différents supports numériques (pc, tablette, smartphone).
- Moderniser le site en intégrant une carte interactive.



Projet du site internet



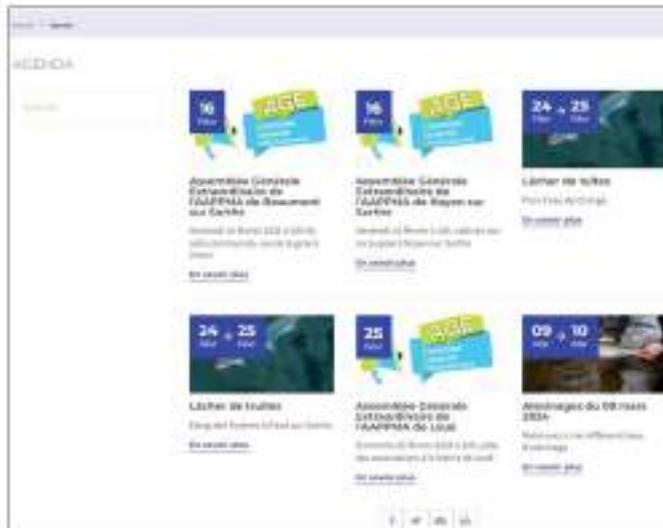
Un menu simplifié.



Des raccourcis pour accéder à nos pages sur les réseaux sociaux.



Une mise en avant des différentes manifestations des AAPPMA à venir.



Une page « agenda », où le pêcheur peut retrouver les dates des AG, les lâchers payants, les alevinages...





Les alevinages sont listés par AAPPMA avec le nom des cours d'eau et/ou plan d'eau où ils auront lieu.



Projet de réalisation d'une carte interactive



Une carte interactive actuellement à l'étude sera accessible à partir du site Internet.

Les AAPPMA pourront être sollicitées pour obtenir ou vérifier certaines informations.



Exemple de carte interactive



Projet 2024 : évolution du guide de pêche



Une réflexion va être portée sur l'évolution des publications papier.

Un questionnaire va être transmis aux pêcheurs afin de connaître leurs attentes sur ce document.



ANNEXE 4
Bilan d'activité du pôle technique 2023 et perspectives 2024
Par Cyril LOMBARDOT (responsable technique)



RÉGLEMENTATION – POLICE DE LA PÊCHE

8 %

Soutien au pôle développement du Loisir Pêche :
Ex : Cartographie des zones prioritaires pour l'intervention des GPP

Travaux réalisés avec les
AAPPMA



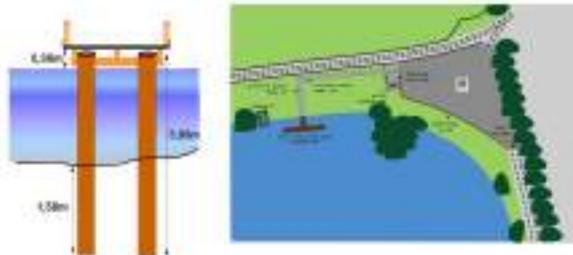
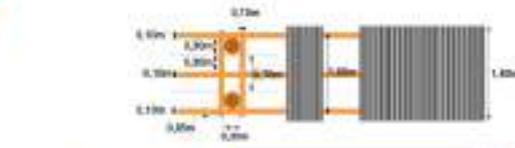
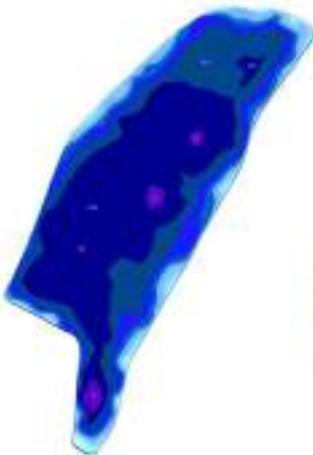
Aide à la mise en place du
réseau GPP
Territoire d'action
/demande d'agrément



DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

14 %

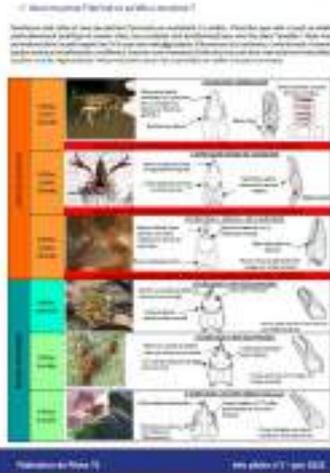
**Soutien dans le cadre des projets portés par le pôle développement
du loisir pêche : diagnostic milieux, propositions d'aménagement,
plans de déversements**



ANIMATION / COMMUNICATION

3 %

Soutien dans le cadre des projets portés par le pôle animation et pour la création de supports de communication



Les dérivés

Il existe deux dérivés de l'écologie, c'est-à-dire deux types de dérivés qui sont liés à l'écologie : l'écologie et l'écologie.

L'écologie est la science qui étudie les relations entre les organismes vivants et leur environnement. Elle se divise en deux branches principales : l'écologie individuelle et l'écologie des populations.

L'écologie des populations est l'étude de la dynamique des populations, c'est-à-dire de la façon dont les populations changent au cours du temps.



Il existe deux types de dérivés : les dérivés directs et les dérivés indirects.

Les dérivés directs sont :



MILIEUX / ESPECES

Suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches

3,5 %

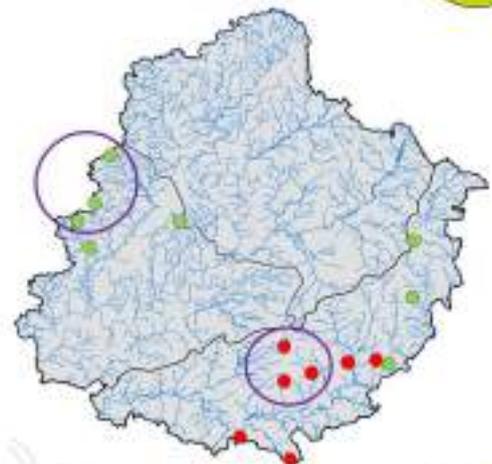
Poursuite de la réactualisation de l'inventaire initiée depuis 2021 avec l'OFB et la DDT

*En 2023 : finalisation de l'inventaire sur le bassin du Loir et retour sur les cours d'eau du bassin de la Sarthe aval
6 cours d'eau prospectés par la FDPPMA72*



Confirmation des disparitions sur le Loir

BONNE NOUVELLE pour la Sarthe aval : toutes les populations sont encore en place



- populations contactées ●
- disparitions ●



MILIEUX / ESPECES

Suivi des populations d'écrevisses à pattes blanches

Depuis 2021, sur trois bassins prospectés :
disparition de plus de 50 % des populations d'APP

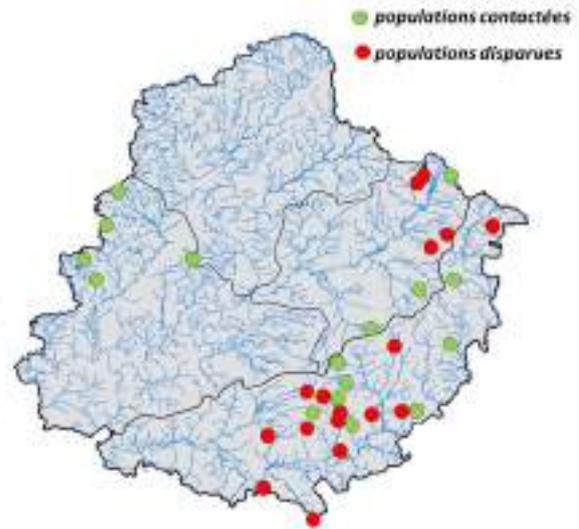
Perte de 17 populations sur les 32 connues en 2009
(1,2 population par an)



Proposition de la prise d'un arrêté de protection de biotope visant l'espèce sur l'exemple de celui qui a été pris sur le bassin de la Sarthe amont.

(Action 2024 qui intégrera la Stratégie Nationale des Aires Protégées par l'ajout d'ANP à protection forte)

Même si on le sait cette action aura une incidence relative / expansion des EEE



MILIEUX / ESPECES

Pêches scientifiques

15 opérations réalisées en 2023:

- 4 indices truite ●
- 3 inventaires Réseau FD ●
- 3 inventaires commandés par Syndicat Riv. ●
- 2 pêches de sauvetage commandées par syndicat Riv. ●
- 3 sondages (/demande FD/AAPPMA déversement CAR / plan d'eau) ●



Baisse sensible du nombre d'opérations par rapport à 2022 (en lien avec la charge de travail supportée sur d'autres tâches)



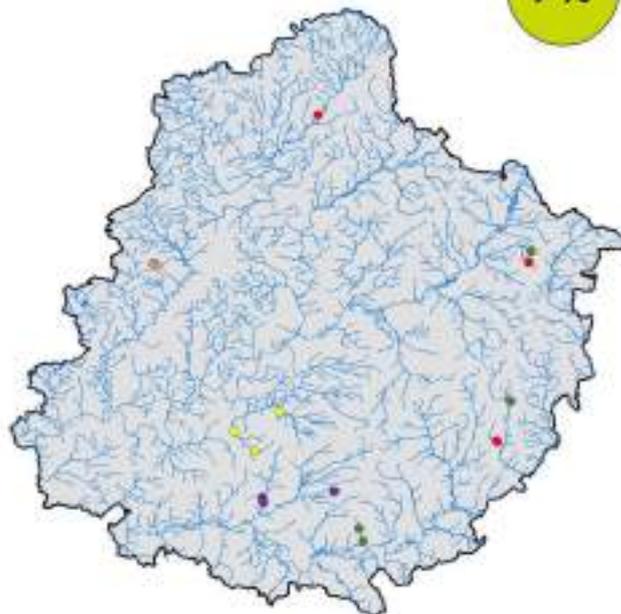
Pêches scientifiques

15 opérations réalisées en 2023:

- 4 indices truite ●
- 3 inventaires Réseau FD ●
- 3 inventaires commandés par Syndicat Riv. ●
- 2 pêches de sauvetage commandées par syndicat Riv. ●
- 3 sondages (/demande FD/AAPPMA déversement CAR / plan d'eau) ●



Baisse sensible du nombre d'opérations par rapport à 2022 (en lien avec la charge de travail supportée sur d'autres tâches)



Suivis Thermiques – Bassin de la Sarthe amont

- Mise en place d'un réseau de stations pour le calcul des Niveaux Typologiques Théoriques sur le bassin de la Sarthe amont.
- En 2023, ce sont 37 sondes permettant de relever les températures qui ont été positionnées sur le bassin de la Sarthe amont



Exploitation en cours

D'une manière générale, suivi perturbé par un réchauffement précoce des masses d'eau : un pic d'échauffement manqué dans la chronique de suivi

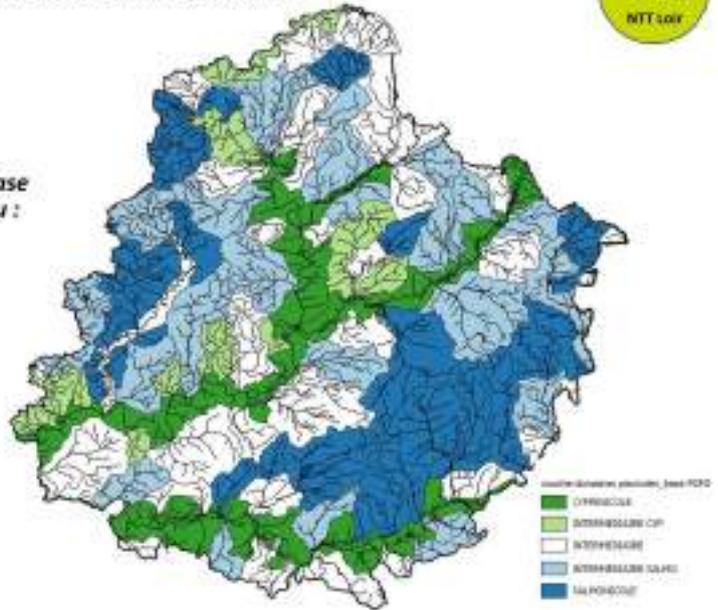


Exemple de l'application des suivis thermiques
Détermination des NTT et des domaines piscicoles

2%
NTT₁₀₀

Détermination des domaines piscicoles (contexte) sur la base des NTT calculés selon les caractéristiques des cours d'eau : largeur, pente, température notamment...

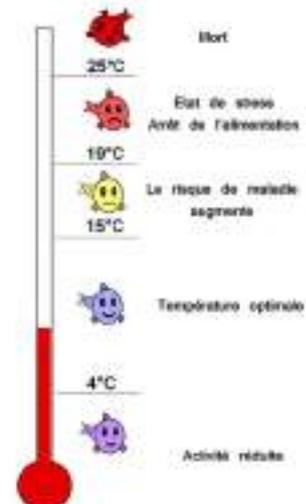
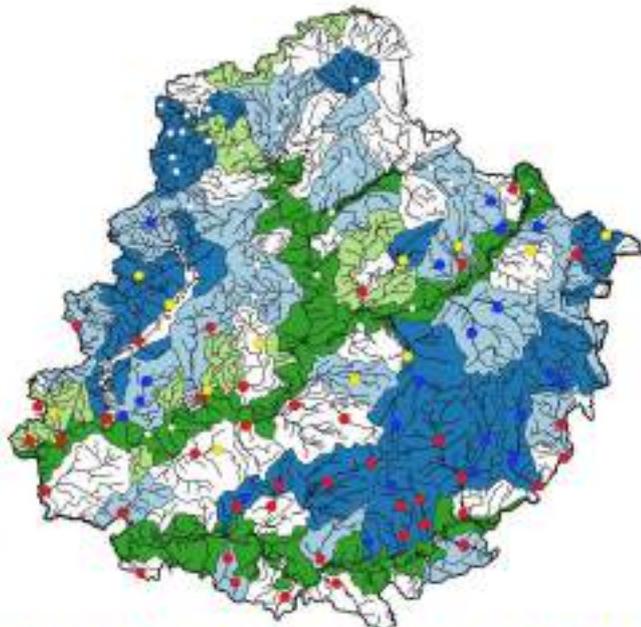
Les NTT nous permettent par ailleurs d'avoir des référentiels piscicoles à l'intérieur de ces contextes



Exemple de l'application des suivis thermiques
Evaluation de l'impact du réchauffement de l'eau sur les milieux frais (salmonicoles et intermédiaires)

Exigences physiologiques TRF

Acceptable
Moyen
Mauvais

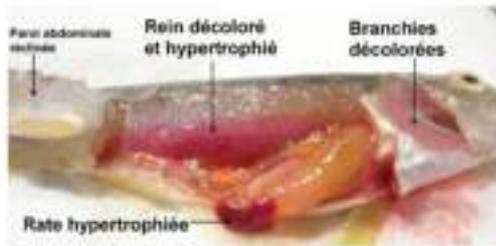


Exemple de l'application des suivis thermiques

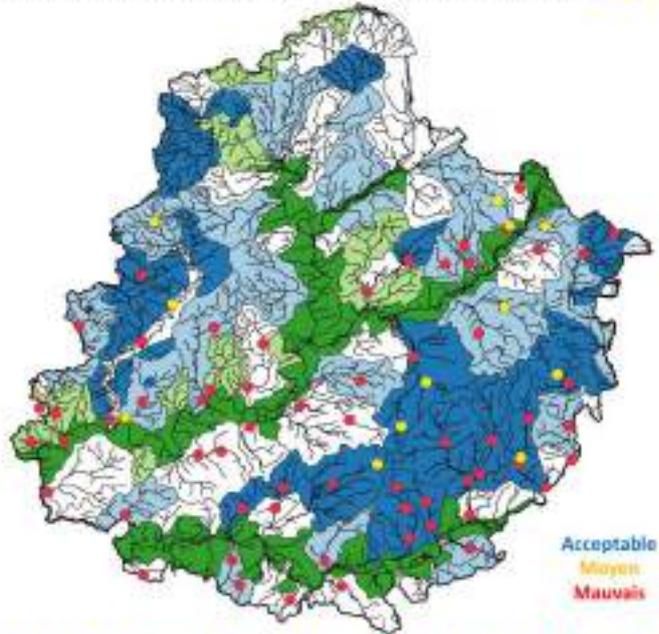
Evaluation de l'impact du réchauffement de l'eau sur les milieux frais (salmonicoles et intermédiaires)

Risque Sanitaire (développement PKD)

PKD : hépatonéphrite parasitaire, une maladie parasitaire affectant essentiellement les juvéniles de salmonidés.



PKD : Mortalité +++ chez les juvéniles de truites. 30 à 90% du cheptel peut disparaître : le risque augmentant avec l'augmentation de la Température (seuil 15°C pendant 2 semaines) et la charge en nitrate et phosphate (charge organique)



Acceptable
Moyen
Mauvais

Exemple de l'application des suivis thermiques

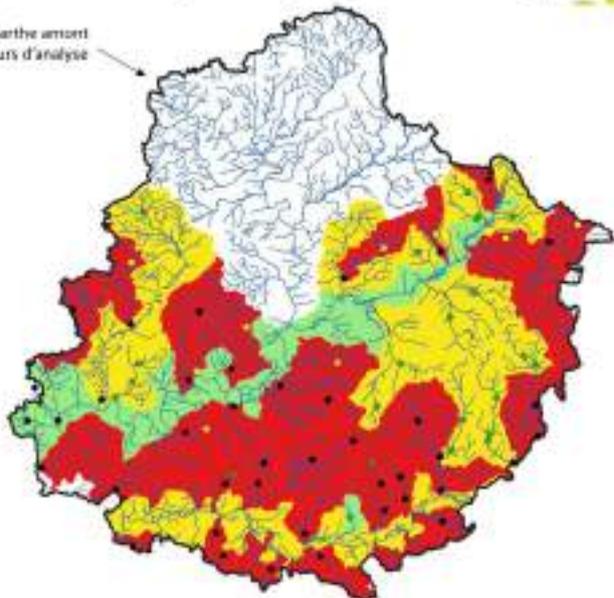
Evaluation de la sensibilité des cours d'eau / hausse des températures (changement climatique)

Régime thermique déjà fortement dégradé
Vulnérabilité +++

Régime thermique dégradé
Vulnérabilité +

Régime thermique encore favorable
Vulnérabilité moindre

Secteur amont
en cours d'analyse



ATTENTION, ici l'analyse porte uniquement sur la thermique. D'autres facteurs doivent aussi être pris en compte dans le cadre de l'analyse de l'impact du réchauffement climatique : hydrologie...

MILIEUX / ESPECES

Proposition et initiation d'un programme de travaux pour la restauration de cours d'eau

5 %

Projets portés par la FOPPM72 :

- Remise en fond de vallée des loges (Fond Vert)
- Restauration de la continuité et de la Bienne à Thoiré-sous-Contensor.
- Diagnostic et restauration TBV Queune (CTEAU HUISNE)
- Remise en fond de vallée Tusson (CTEAU LOIR)

Projet porté par une AAPPMA :

- Restauration d'un parcours sur le Carpentras

En réflexion (M.O. AAPPMA) :

- Restauration de la continuité sur le Rhonne à Guécélard
- Restauration de la continuité sur l'Aune (CTEAU Loir?)
- Restauration d'un parcours sur la Bienne amont (CTEAU Sarthe médiane?)

+ divers projets annexes dont l'engraissement frayères TRF : Géc, Aune...



MILIEUX / ESPECES

Aide à la décision et assistance dans le cadre de la réalisation des programmes de restauration de cours d'eau

11 %

Participation aux comités techniques et comités de pilotage sur les études lancées par les structures en charge de la GEMAPI (Gestion Eau Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations).

Assistance technique auprès des syndicats dans le cadre de la réalisation de travaux (conseils techniques sur site...)



Restauration d'un tronçon de la Guittonnière
Syndicat Mixte Vigne Desse Fontaine Gère

Principaux chantiers pour 2024 :



Assistance ponctuelle aux pôles concernés

Développement du Loisir Pêche

Coordination des opérations de déversement /orientation PDPG

Valorisation et aménagement de parcours

Animation/Communication

Soutien à l'animation et à la communication

Organisation des données visant la mise en place d'un outil interactif

Réglementaire

Réglementation départementale : dispositifs ou avis auprès des services de l'état, dont APPB APP/TRE.

Milieux-Espèces

- Finalisation de l'actualisation de l'inventaire des populations d'écrevisses (BV Sarthe amont).
- Finalisation du calcul des NTT et des analyses thermiques sur BV Sarthe amont, amorce de la réactualisation du PDPG.
- Mise en place d'un réseau de suivi des T° à l'échelle du département / analyse impact réchauffement climatique.
- Suivis piscicoles, inventaires frayères etc.
- Restauration de la continuité piscicole à Thoiré-sous-Contensor : lancement de l'étude et début de la phase chantier si opportunité de le faire en 2024 (sinon 2025).
- Remise en fond de vallée du ruisseau des loges : Etude et réalisation de chantier si opportunité de la faire en 2024 (sinon 2025).
- Lancement de la concertation et de l'étude diagnostic sur la tête de bassin de la Queue.
- Contribution au Portail Biodiversité (et SIP selon besoin et opportunité).

ANNEXE 5

Bilan d'activité du développement du loisir pêche 2023 et perspectives 2024

Par Benjamin LARIBI (responsable développement)



Création d'un poste Responsable développement

En poste depuis le 1er juin 2023 au sein de la fédération en tant que Responsable développement.

Mes missions principales sont :

- Développer le loisir et tourisme pêche à l'échelle du département.
- Gérer le réseau des GPP en lien avec les missions de police de la pêche.
- Participer à la rédaction de la réglementation en lien avec les services de l'Etat.
- Apporter une contribution à la communication sur les différents supports.
- Etablir un relationnel et accompagner les AAPPMA dans leurs différents projets en matière de développement du loisir pêche.
- Apporter conseil et information auprès des pêcheurs.



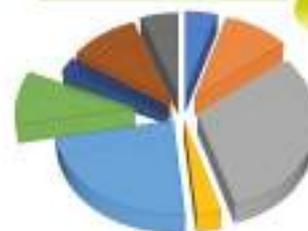
Bilan des actions menées en 2023

Marketing_investments 5,77%

La Vélobuissonnière



Accueil Sarthe tourisme



La tribal cup Shimano



la Foire du Mans



Bilan des actions menées en 2023

Coordination de l'activité des gardes-pêche particuliers

Pêche_pêche_et_72 10,05%



Convention de partenariat AAPPMA/FD 72

- Réciprocité départementale entre les AAPPMA
- Gestion administrative confiée à la Fédération
- Chaque GPP est assermenté sur l'ensemble des parcours de pêche de notre réseau.

Convention tripartite GPP/AAPPMA/FD 72

- Définir un secteur d'intervention
- Sécuriser les missions des GPP
- Harmoniser les conditions d'exercice
- Définir des règles de fonctionnement
- Améliorer le suivi et l'accompagnement des GPP

Bilan des actions menées en 2023

Coordination de l'activité des gardes-pêche particuliers

Objectifs:

- Créer de la cohésion entre les GPP.
- Faciliter les sorties à plusieurs GPP.
- Pouvoir intervenir si besoin sur l'ensemble des domaines de gestion de notre réseau.
- Simplifier les démarches d'assermentation et de renouvellement.



Bilan des actions menées en 2023

Coordination de l'activité des gardes-pêche particuliers



Soutien technique et administratif pour :

- La formation et l'utilisation de l'application Vigipeche.
- La mise à disposition de la tenue et des documents nécessaires aux missions des GPP (relevé d'infraction, fiche de suivi d'activité...).
- La formation continue.



Bilan des actions menées en 2023

Le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP)



Appropriation du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLDP) et des fiches actions qui en découlent pour les 5 ans à venir.

- Découverte du territoire et état des lieux (diagnostic, enquête pêcheur...).
- Les forces et les faiblesses du département (la variété des parcours de pêche, la signalétique...).
- Les pistes d'amélioration.
- Les enjeux retenus et les axes de travail (aménagement de parcours, labellisation, développement du loir et tourisme pêche, communication...).
- Prise de contact avec les AAPPMA (plans de déversement et projets d'aménagements).



LE SDDLDP de la Fédération de pêche de la Sarthe se décline en 112 fiches actions réparties sur 5 ans.



Bilan des actions menées en 2023



Rencontre avec les partenaires

Sarthe
Le Département



Sarthe
Tourisme



Le Département, Sarthe Tourisme et le Mans Métropole sont des partenaires incontournables qui contribuent et participent au développement du loisir et du tourisme pêche en Sarthe.

Ils sont associés à de nombreuses actions préconisées par le SDDL (création et aménagement de parcours de pêche, communication, tourisme pêche...).

Bilan des actions menées en 2023



Les hébergements pêche :

- Identification et sélection des gîtes.
- Respect des critères du label « Hébergement pêche ».
- Diversification des hébergements en fonction du public visé.

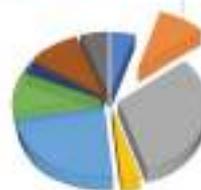


Les principaux critères :

- Proximité d'un parcours de pêche remarquable.
- Local pour stocker le matériel et les vêtements.
- Frigo pour les appâts, évier et point d'eau...
- Documentation pêche mis à disposition.
- Ambiance chaleureuse et décoration pêche.

Bilan des actions menées en 2023

Communication 9,58%



La communication, le site internet, les offices de tourisme

Apport de contenu sur le site internet E-esprit ainsi que celui de la Fédération www.peche72.fr

Description détaillée des parcours de pêche selon une fiche type (espèces, réglementation, contact, technique de pêche, activités annexes...).

Communication des manifestations ou d'événements en lien avec notre réseau (fête de la pêche).

PARCOURS MOUCHE DES TOYÈRES



Bilan des actions menées en 2023

Communication à destination des pêcheurs et du grand public



- Participation à l'élaboration de la réglementation pêche (enquête pêcheur, fenêtres de capture, no-kill black-bass...).
- Participation à l'élaboration du « Guide de pêche » et de la mise à jour du poster « réglementation ».
- Participation à la newsletter.
- Communication radiophonique sur France Bleu Maine (SDDL, réglementation, projets d'aménagements, temps forts...).
- Création d'outil de communication (stand, oriflammes...).



Prévisionnel 2024

Programmation et mise en place des actions ciblées par le schéma.

Aménagement de parcours selon les préconisations du schéma :

- Plan d'eau du Creux (pontons, mise à l'eau float tube, habitats piscicoles, signalétique...).
- Parcours de Souvigné sur Sarthe (ouverture de postes, aménagement d'un parking, installation de tables de pique-nique, signalétique).
- Plan d'eau des Rouanneraies (aménagement d'un ponton handipeche, réfection du parking, mise en place d'une place PMR et d'une table de pique-nique adaptée...).
- Mise en place de parcours de pêche à thème sur le Mans Métropole (streetfishing).
- Proposition d'une signalétique pour les parcours de pêche des AAPPMA.



Prévisionnel 2024

Programmation et mise en place des actions ciblées par le schéma.

Accompagnement des AAPPMA dans le cadre de leurs projets :

- Labellisation et/ou aménagement de parcours.
- Création de parcours spécifiques (parcours no-kill).
- Amélioration de la signalétique.
- Soutien dans le cadre de manifestations.
- Soutien dans la gestion des baux de pêche et des conventions passées avec les collectivités.
- Accompagnement dans les projets de déversement.
- Soutien à la rédaction des règlements spécifiques.



Prévisionnel 2024

Programmation et mise en place des actions ciblées par le schéma.

Elaboration de la réglementation en lien avec les services de l'Etat :

- Participation à la mise à jour de l'arrêté préfectoral.
- Actualisation des règlements spécifiques (carpe de nuit, plan d'eau...).
- Evolution de la réglementation en lien avec les produits pêche (no-kill brochet, black-bass...).
- Négociation avec les collectivités pour développer la pêche et faire évoluer les pratiques (autoriser la pêche embarquée, float tube, kayak).



Prévisionnel des actions pour 2024

Améliorer notre communication sur les différents supports en collaboration avec les partenaires et développement d'offres touristiques :

- En lien avec le pôle communication, mise à jour du site internet www.peche72.fr (carte interactive, réglementation, parcours de pêche...).
- En collaboration avec Sarthe Tourisme, alimentation de la base E-esprit (renseigner une fiche type par parcours de pêche).
- Rencontre et formation des offices de tourisme (offres halieutiques, hébergements pêche, cartes de pêche...).
- Développement des hébergements pêche.
- Coordination et préparation du tournage d'un film promotionnel sur le loisir et tourisme pêche en Sarthe (J'irai Pêcher Chez Vous).



ANNEXE 6

Bilan d'activité animation 2023 et perspectives 2024 Par Enguerran ROSSIT (animateur chargé de développement)



Bilan des animations enfants 2023



72 animations autour de la pêche et des milieux aquatiques,

517 participants (61 animations en 2022, 503 participants) :

- 48 animations sur le site des Rouanneraies pour les enfants et les adolescents (255 participants) sur la pêche au coup, à la carpe, aux leurres...
- 16 animations autour des milieux aquatiques avec un public scolaire (246 participants).
- 16 élèves ont participé à l'école de pêche de la fédération le mercredi aux Rouanneraies.



Bilan des animations tout public et des formations personnalisées



- 2 journées d'animation en 2023 sur les milieux aquatiques pour tout type de public (adultes et enfants), **170 participants**.
- 7 journées de formation personnalisée en 2023 pour **13 participants**.
Les pêches aux leurres, à la mouche et au silure ont été les plus demandées.



BILAN DES ANIMATIONS POUR LES GROUPES



Interventions auprès de 17 structures en 2023 :

- 14 centres de loisirs (service jeunesse Allonnes, centre de loisirs CASCADE , ...) pour 193 enfants.
- 2 structures spécialisées (ADAPEI, Parc et Patio), pour 12 personnes.
- 1 EHPAD la Martinière, pour 8 personnes.



Journées promotionnelles et événements en 2023



Concours float-tube no-killleur carna



Stand aux 4 jours du Mars



Championnat de France carpe 3^{ème} division



La vélobouissonnière



Tribal cup Shimano



Vidéo la pêche et les poissons et Shimano



Fête de l'eau et des petites bêtes à l'arche de la nature



Pays de la Loire grandeur nature



Bilan des journées pêche sur le site des Rouanneraies

49 journées ouvertes au public en 2023 pour un total de 370 personnes :

- Coup / carpe a la grande canne / feeder / anglaise : 57 pêcheurs.
- Carpe en batterie : 60 pêcheurs.
- Carnassier du bord : 72 pêcheurs.
- Carnassier en float-tube : 68 pêcheurs.
- Carnassier en bateau : 25 pêcheurs.
- Enduro carpe : 88 pêcheurs.



Conférences :

Une conférence en 2023, animée par Xavier Vella, spécialiste de la pêche du silure.

48 personnes



Programmation 2024

#JPCV
— J'ai pêché chez vous —



École de pêche en 2024



École de pêche au printemps (le mercredi) 70 €
6 séances

Le matin pour les 8-12 ans et l'après-midi pour les 12-18 ans
Du 15 mai au 19 juin

École de pêche en automne (le mercredi) 70 €
6 séances

Le matin pour les 8-12 ans et l'après-midi pour les 12-18 ans
Du 11 septembre au 16 octobre

- Découverte des milieux aquatiques.
- Perfectionnement aux différentes techniques de pêche (coup, carpe, leurres).



Animations pour les enfants et les ados



De 5 ans jusqu'à 18 ans, toute l'année, découverte ou perfectionnement dans les différentes techniques de pêche sur le site des Rouanneraies et à l'extérieur (en rivière, plan d'eau de Louplande...).

10 € la demi-journée / 20 € la journée / multi-pêche (3 jours) 60 € / 24h carpe 40 €.

- Coup
- Carpe en batterie
- 24h carpe
- Carpe à la grande canne
- Feeder
- Multi-pêche

- Leurres
- Float-tube
- Mouche
- TOC en ruisseau
- Découverte des milieux aquatiques
- Pêche des écrevisses

Nouveautés 2024

- Pêche du silure
- Pêche du black-bass
- Float-tube en rivière
- Street fishing



Animations tout public dans le département

Mise en place cet été (juillet, août) d'animations multi-pêche pour tout type de public (enfants et adultes). Elles auront lieu sur différents parcours du département (liste en cours d'élaboration). Le but est de faire découvrir la pêche à un maximum de personnes. Les dates seront précisées sur le site internet de la fédération et sur nos réseaux sociaux.

Sites envisagés : Saint-Léonard-des-Bois, Malicorne, Avoise, la Flèche...



Animations aux Rouanneraies pour les adultes

Des animations à destination des adultes (débutant ou perfectionnement) seront proposées durant l'année 2024, toutes les techniques de pêche y seront abordées (coup, leurre, carpe...).

Nouveauté 2024:

Mise en place d'une école de pêche à destination de ce public, elle sera lancée au mois de septembre prochain, un cours par mois jusqu'en juin 2025, toutes les techniques y seront abordées (coup, leurre, mouche...).



Les formations personnalisées

Formation à la demande sur une technique particulière :

- Carnassiers aux leurres en bateau, du bord ou en float-tube
- Pêche du silure
- Pêche au coup ou au feeder
- Pêche de la carpe
- Pêche à la mouche
- Pêche de la truite au TOC ou aux leurres

les tarifs :

Aux Rouanneraies : 40 € la demi-journée, 60 € la journée

Sur site extérieur : 100 € la demi-journée, 120 € la journée

Avec bateau : 50 € supplémentaires



les animations pour les groupes

À la journée ou à la demi-journée, découverte de la pêche ou des milieux aquatiques
(associations, centres de loisirs, établissements spécialisés)

Pour un groupe de 10 personnes

Tarif demi-journée : 90 €

Tarif journée : 140 €





Les événements 2024

PRINTEMPS

- Du 8 au 10 mars : salon de la pêche de la carpe à Louplande
- Du 30 mars au 1 avril : week-end des clubs carpe de la Sarthe (Rouanneraies)
- Du 8 au 12 avril : semaine de formation du BP JEPS moniteur guide de pêche de Caunes
- Le 14 avril : fête de l'eau et des petites bêtes à l'Arche de la nature
- Le 16 avril : stage pêche de la carpe lycée Rochefeuille
- Du 19 au 20 avril : portes ouvertes Terres et Eaux le Mans
- Animations vacances de paques
- Le 2 juin : concours street fishing et fête de la pêche au Mans

ÉTÉ

- Animations vacances d'été
- Le 25 août : concours de pêche au coup organisé par le CD 72 (Rouanneraies)
- Du 26 au 30 août : tournage de JPCV (film sur la pêche et les atouts touristiques du département de la Sarthe)
- Du 12 au 15 septembre : participation aux 4 jours du Mans
- Septembre ou octobre : enduro carpe 100 % féminin (un don sera fait à « octobre rose » à cette occasion)

AUTOMNE

- Animations vacances de la Toussaint
- Le 20 octobre : concours street fishing à la Flèche

D'autres dates viendront compléter ce programme très prochainement (concours float-tube, concours de pêche au coup pour les enfants, conférence...), nous vous tiendrons informés via nos réseaux sociaux et notre site internet.



Jours d'ouverture du grand plan d'eau des Rouanneraies

Le grand plan d'eau sera ouvert 44 jours en 2024, le planning peut être consulté dans le guide de pêche.

Les événements et les conférences sont indiqués sur le site internet de la fédération www.peche72.fr, sur notre page Facebook [fédération de pêche de la Sarthe](#) et sur notre compte Instagram [federationpeche72](#).

